

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE COMMISSION

Strasbourg, le 4 février 1963

DISCOURS PRONONCE DEVANT LE PARLEMENT EUROPEEN
le 4 février 1963

SUR LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE

par M. Robert MARJOLIN

VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION DE LA CEE

DISCOURS PRONONCE DEVANT LE PARLEMENT EUROPEEN

le 4 février 1963

SUR LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE

par M. Robert MARJOLIN

VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION DE LA CEE

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Concluant, il y a un an, mon exposé sur la situation économique de la Communauté, je vous avais dit que les perspectives économiques étaient bonnes et que la production continuerait à se développer de façon satisfaisante? J'indiquais d'une façon plus précise que, dans certaines hypothèses, un accroissement de la production industrielle de la Communauté de l'ordre de 5 à 6 % et de la production globale brute de 4 à 5 % apparaissait comme une possibilité.

Ces prévisions sont confirmées par les résultats d'ensemble pour 1962.

I. L'ANNEE 1962

D'après les estimations les plus récentes établies par les services de la Commission, le produit intérieur brut de la Communauté s'est accru d'environ 4,5 % en termes réels en 1962. Ainsi, au cours des cinq années qui se sont écoulées depuis l'entrée en vigueur du Traité de Rome, soit de 1957 à 1962, la croissance, en volume, du produit brut a presque atteint 28 %. L'augmentation du produit national brut en 1962, par rapport à 1961, est évaluée à 5,5 % en Italie, à 5 % en France, à 4 % dans la République fédérale d'Allemagne, à 3,5 % en Belgique, et à 2,5 % aux Pays-Bas, tandis qu'une légère diminution pourrait avoir lieu au Grand-Duché de Luxembourg.

Pour l'ensemble de la Communauté, la production industrielle s'est sans doute accrue de 6 % environ en 1962, au lieu de 6,6 % l'année précédente.

La production agricole a contribué davantage qu'en 1961 à l'accroissement du produit intérieur. En effet, les résultats des récoltes ont été satisfaisants, dans l'ensemble, et même excellents pour certaines cultures, sauf en Italie où la sécheresse a sévi dans plusieurs régions. Dans le secteur des services, l'expansion a encore été considérable.

Les facteurs d'expansion en 1962

Les chiffres que je viens de citer impliquent que, par rapport à l'année précédente, un léger ralentissement de la croissance économique s'est produit en 1962, qui est cependant nettement moins prononcé qu'en 1961. L'affaiblissement de l'expansion de certains éléments de la demande a joué un rôle de plus en plus important, alors que les facteurs de production, ont, au cours de l'année, exercé une action de freinage de moins en moins sensible sur l'expansion économique.

La faiblesse relative de la croissance de la demande s'est surtout marquée dans l'évolution des exportations. De 1961 à 1962, les ventes de marchandises de la Communauté aux pays tiers n'ont presque plus progressé ; Leur taux de croissance n'a été que de 1 à 2 % en volume et en valeur. D'une part, la reprise de l'activité économique aux Etats-Unis n'a pas été assez vigoureuse pour compenser entièrement les effets de la récession antérieure sur la croissance du commerce mondial. D'une année à l'autre, l'activité économique ne s'est guère développée au Royaume-Uni, et l'expansion s'est ralentie dans d'autres pays tiers industriels. Par ailleurs, l'évolution de la balance globale des paiements de la plupart des pays en voie de développement ne leur a pas permis d'augmenter leurs importations en provenance de la Communauté.

De même, la croissance de la demande intérieure a été un peu plus lente. Les investissements fixes des entreprises ont augmenté moins fortement qu'en 1961, par suite notamment de la contraction des marges bénéficiaires et malgré l'action stimulante exercée par l'établissement progressif du Marché Commun et les pénuries de main-d'œuvre. En revanche, il apparaît que, dans l'ensemble, la progression des investissements publics ne s'est pas affaiblie.

Au total, la formation brute de capital fixe, à prix constants, s'est accrue de 5,5 % environ, au lieu de plus de 9 % en 1961.

Par contre, les dépenses de consommation privée ont été, en 1962, un élément de plus en plus important de l'expansion économique : leur progression a été plus forte qu'en 1961. Dans la plupart des pays membres, la masse salariale s'est fortement accrue. En France, en Italie, aux Pays-Bas et dans la République fédérale d'Allemagne, l'augmentation a été supérieure à 10 % ; elle est due, en majeure partie, à la majoration des salaires effectifs. Toutefois, la hausse des prix à la consommation a fait que celle-ci s'est accrue en volume moins rapidement que l'année précédente.

En 1962, les échanges intracommunautaires ont encore progressé sensiblement plus vite que le commerce avec les pays tiers, soit de 13 % environ, en valeur, au lieu de 15 % en 1961. Le taux de croissance en valeur, par rapport à 1957, est de l'ordre de 85 %.

Quant à la situation financière de la Communauté en 1962, il y a lieu de mentionner en premier lieu que sa balance commerciale, établie sur la base des statistiques douanières, devrait s'être détériorée d'environ 1,3 milliard de dollars, par rapport à 1961, en raison de l'augmentation considérable des importations (9 % en volume) par rapport à un faible développement des exportations, les termes de l'échange n'ayant guère subi de variations notables. C'est ainsi que les importations de la Communauté en provenance du Royaume-Uni ont augmenté de 20 %, tandis que ses exportations vers le même pays ne variaient pas sensiblement.

Cependant, si le solde créditeur de la balance des paiements courants a diminué, il est demeuré assez important. Par ailleurs, bien que le solde définitif de la balance globale des paiements en 1962 ne soit pas encore connu, le surplus de la balance des opérations en capital a probablement été plus élevé qu'en 1961, malgré de nouveaux remboursements anticipés de dettes publiques extérieures. Les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles des pays membres ont augmenté de 580 millions de dollars environ en 1962, au lieu de 1,2 milliard de dollars l'année précédente.

L'évolution des marchés monétaires et financiers a été caractérisée par des modifications assez sensibles des tendances observées l'année précédente. Alors qu'en 1961 les opérations avec l'étranger avaient entraîné encore une importante expansion des liquidités intérieures, en 1962, cette situation n'a été constatée qu'en Belgique et en France. En outre, dans la République fédérale d'Allemagne, les opérations des administrations publiques ont encore eu un effet restrictif sur les liquidités intérieures. Des tensions ont été observées sur les marchés des obligations de quelques pays membres : les taux d'intérêt ont augmenté notamment dans la République fédérale d'Allemagne et en Italie, dans ce dernier pays essentiellement sous l'influence de facteurs psychologiques.

Je pense avoir ainsi fait un tour d'horizon assez complet de l'évolution de la conjoncture dans l'ensemble de la Communauté et dans chaque pays membre en 1962 (se reporter au rapport trimestriel de conjoncture de décembre).

II - PRESPECTIVES POUR 1963

Je voudrais maintenant m'attacher plus particulièrement aux perspectives pour 1963. Celles-ci dépendent, bien entendu, de certaines conditions d'ordre général et reposent notamment sur l'hypothèse, d'ailleurs vraisemblable, que la Communauté ne sera pas affectée par des tendances à la récession émanant de l'extérieur.

Je vous exposerai d'abord les prévisions établies pour les six pays membres, pour en dégager ensuite une vue d'ensemble sur la Communauté.

Prévisions pour chacun des pays membres

Selon toute vraisemblance, les progrès de l'activité économique en République fédérale d'Allemagne seront, en 1963, à peu près du même ordre qu'en 1962. Le produit national brut augmentera probablement de 3,5 à 4 % en volume. Comme au cours de l'année précédente, la consommation des ménages et les dépenses des administrations publiques seront les principaux éléments moteurs de cette expansion. Par contre, le développement des exportations sera sans doute assez limité et la tendance à l'affaiblissement de la croissance des investissements des entreprises devrait se poursuivre. Bien que l'on puisse prévoir une progression moins forte des importations, celle-ci entraînera encore une détérioration de la balance des paiements courants, qui devrait toutefois être moins sensible que l'année précédente. D'autre part, il semble que le niveau des prix ne doive plus s'élever dans une mesure aussi sensible qu'en 1962.

Pour la France, les perspectives élaborées par la Commission indiquent de nouveau une croissance économique rapide : en 1963, le produit national brut s'accroîtra sans doute de 5 % en volume. Comme dans la République fédérale d'Allemagne, l'expansion reposera dans une large mesure sur le développement de la consommation privée.

Si, d'autre part, les programmes établis par les entreprises publiques permettent d'espérer une progression sensible de leurs investissements en 1963, une certaine hésitation semble se manifester en ce qui concerne les projets des entreprises privées. Au total, compte tenu également d'une augmentation sensible des investissements des administrations publiques, la formation brute de capital fixe devrait toutefois s'accroître à peu près au même rythme qu'en 1962.

La demande extérieure pourrait, dans l'ensemble, donner à l'économie française une impulsion un peu plus forte qu'en 1962, eu égard à l'évolution attendue des exportations vers la zone franc, qui devrait être relativement plus favorable que l'an dernier : en revanche, les ventes à destination de l'étranger augmenteront vraisemblablement moins qu'en 1962. Les excédents de la balance des paiements vers l'étranger pourront se réduire.

Le problème des prix reste au centre des préoccupations concernant la France et devra retenir toute l'attention des pouvoirs publics et appeler, au besoin, une intensification des efforts en vue de combattre la hausse du coût de la vie. Tandis que l'évolution des prix des denrées alimentaires est encore incertaine, les perspectives concernant les prix des produits manufacturés et des services restent inquiétantes.

Selon toute probabilité, l'expansion économique en 1963 atteindra encore un rythme élevé en Italie. On peut s'attendre à une augmentation de 5,5 à 6 % environ du produit national brut en volume, si les récoltes sont normales, et dans l'hypothèse où les investissements publics se développent vigoureusement. Depuis la fin de 1961, les hausses de salaires sont également devenues très sensibles dans ce pays et le resteront vraisemblablement en 1963; aussi la consommation des ménages accusera-t-elle une croissance très vive. En revanche, les exportations pourraient se développer un peu moins rapidement qu'en 1962. En outre, depuis quelque temps déjà, l'évolution des investissements des entreprises se montre plutôt hésitante. Le rôle à jouer par les investissements publics dans l'expansion économique italienne semble dès lors devoir être particulièrement important en 1963.

Aux Pays-Bas, le produit national brut augmentera davantage en 1963 qu'en 1962, soit d'environ 4 %, grâce, en partie, à l'élasticité accrue de la production, après une période où la diminution de la durée du travail avait ralenti le développement de celle-ci. Aussi sera-t-il possible, notamment, d'augmenter davantage les exportations qu'en 1962. En revanche, la progression de la demande intérieure risque de s'affaiblir quelque peu, du fait notamment que les investissements des entreprises n'augmenteront guère en 1963. Le taux de croissance de la consommation devrait être à peu près identique à celui de l'année précédente, soit de 4 % environ en volume. Le ralentissement de la demande intérieure se répercute assez sensiblement sur le développement des importations, ce qui constitue un phénomène normal dans une économie aussi ouverte que l'économie néerlandaise. Compte tenu des tendances prévisibles de l'évolution des échanges extérieurs, le solde positif de la balance des opérations courantes sera plus élevé qu'en 1962.

En Belgique, l'expansion économique se poursuivra en 1963 à un rythme sensiblement égal à celui qui avait été observé l'année dernière. Une augmentation de 3 % du produit national brut en volume peut être escomptée, malgré les perspectives un peu moins favorables quant au développement des exportations et en dépit du ralentissement probable de la croissance des investissements des entreprises. Les effets de ces deux facteurs seront vraisemblablement compensés par la progression plus rapide des investissements publics et par une légère accélération de la consommation des ménages, liée principalement à l'augmentation de la masse des salaires.

Pour le Grand-Duché de Luxembourg, les perspectives d'évolution économique en 1963 sont très incertaines, étant donné que l'économie luxembourgeoise dépend fortement des exportations d'acier, en particulier vers les pays situés hors de la Communauté; or, une reprise sensible de celles-ci ne semble pas pouvoir être escomptée dans l'immédiat.

La comparaison des prévisions par pays, que je viens d'exposer, fait ressortir et confirme une tendance à une plus grande harmonisation de la conjoncture dans cinq des six pays de la Communauté, l'évolution de l'économie luxembourgeoise présentant, de toute évidence, en raison

de sa structure, des traits particuliers. Sans doute, cette harmonisation n'est-elle pas complète dans tous les domaines, car elle ne pourrait et ne devrait pas l'être, avant que la transformation des structures qui constituera l'un des principaux avantages du Marché commun n'ait atteint un stade très avancé. On remarque cependant, en comparant la situation des divers pays membres en 1962 et les perspectives pour 1963 à l'évolution des années antérieures, une plus grande similitude dans les mouvements des principales variables économiques. Les différences d'amplitude observées d'un pays à l'autre restent sensibles, et elles le demeureront dans les années à venir, mais il semble bien que l'intégration progressive des marchés ainsi que, dans une certaine mesure, la coordination plus étroite des politiques de conjoncture aient déjà entraîné la disparition de mouvements fondamentalement opposés.

Cela implique aussi, comme j'aurai l'occasion de vous l'exposer, une certaine uniformité des problèmes de politique économique auxquels les pouvoirs publics des Etats membres doivent faire face.

Conjoncture mondiale

Bien que la plupart des échanges avec les pays membres, dans le commerce global de tous les pays de la Communauté, n'ait cessé d'augmenter au cours des récentes années, la conjoncture mondiale demeure cependant une donnée très importante. A cet égard, il ne faut pas s'attendre à ce que la demande en provenance des pays tiers stimule fortement la conjoncture dans la Communauté en 1963. La Commission escompte, en effet, que les ventes de la Communauté à ces pays n'augmenteront qu'assez faiblement et cette prévision repose sur l'hypothèse - qui me paraît vraisemblable - que les principaux pays industriels du monde occidental pratiqueront une politique active de soutien de leur activité économique au cours de l'année qui vient.

Ceci nous mène à l'examen des perspectives économiques dans les principaux pays situés hors de la Communauté; je commencerai par les Etats-Unis.

.../...

Après une période de croissance rapide, à partir du printemps de 1961, l'expansion s'y est considérablement ralentie en 1962. Bien que le taux d'accroissement du PNB, en 1962, ait atteint 6 % en volume, par rapport à l'année précédente - ce qui correspond à peu près aux prévisions que je vous avais communiquées en janvier 1962 - en cours d'année, la progression de l'activité économique n'a cessé de s'affaiblir. Pendant le troisième trimestre, la production industrielle a plafonné pour diminuer légèrement vers la fin de l'année. En outre, le chômage est demeuré important, se situant en moyenne annuelle à environ 5,5 % de la population active. L'année 1962 a surtout été caractérisée par un développement très modéré des investissements fixes des entreprises alors qu'une expansion plus rapide avait été généralement escomptée. A cet égard, il ne faut pas perdre de vue que, depuis 1955, les capacités de production dépassent sensiblement la demande effective, et qu'un taux d'utilisation plus élevé serait sans doute nécessaire pour provoquer une expansion plus rapide des investissements. Aussi, n'est-il pas étonnant qu'en divers moments en 1962, mais surtout à l'automne, la crainte d'une nouvelle récession imminente ait été exprimée aux Etats-Unis par des observateurs avertis.

L'évolution de certains indicateurs économiques au cours des deux derniers mois de 1962, notamment la reprise des cours des actions après la crise cubaine, l'accroissement des achats de biens de consommation durables et la reprise des commandes dans certaines industries, laissent cependant penser que ces craintes ne sont pas fondées. De même, le niveau relativement peu élevé des stocks et le fait que les dépenses publiques continuent d'augmenter sensiblement constituent des éléments favorables au progrès de l'activité économique.

En outre, il ne faut pas perdre de vue que le Gouvernement américain : 'est employé, dès le milieu de 1962, à combattre de ralentissement de l'expansion par une politique conjoncturelle active, notamment par l'adoption de mesures fiscales favorables aux investissements des entreprises. Un abaissement général des impôts sur les revenus et les bénéfices est actuellement envisagé. L'adoption de cette proposition, qui constituerait une importante contribution à l'accélération de la croissance à long terme de l'économie américaine, devrait avoir des conséquences importantes sur le plan conjoncturel.

Au total, prenant en considération tous les éléments que je viens de vous indiquer, on peut, à mon avis, escompter que l'expansion économique se poursuivra aux Etats-Unis en 1963. Selon toute probabilité, le rythme de croissance ne sera cependant pas si élevé qu'il soit possible de prévoir un développement sensible des ventes de la Communauté aux Etats-Unis.

En même temps, les exportations vers le Royaume-Uni ne devraient accuser qu'un accroissement limité; la reprise de l'activité économique observée au premier semestre de 1962 dans ce pays s'est déjà quelque peu affaiblie au cours de la seconde moitié de l'année et ne devrait pas se poursuivre à un rythme rapide au premier semestre de 1963. En effet, il ne semble pas que les mesures prises par le Gouvernement vers la fin de 1962 et qui comportent notamment un abaissement de l'impôt sur l'achat de biens de consommation durables, une augmentation des investissements publics et des facilités en matière d'amortissement des investissements privés soient de nature à accélérer notablement l'expansion économique à très court terme.

Par ailleurs, les exportations de la Communauté vers les autres pays de l'A.E.L.E. devraient progresser moins qu'en 1962, étant donné les tendances prévisibles de la conjoncture dans ces pays.

Enfin, il ne faut s'attendre, dans l'ensemble, qu'à un très faible progrès des ventes de la Communauté aux pays en voie de développement, étant donné le montant assez réduit de devises dont ceux-ci disposent actuellement, malgré l'amélioration de leur balance des paiements en 1962 et, d'autre part, les perspectives d'un développement relativement lent de leurs exportations vers les pays industriels en 1963.

Vue d'ensemble de la conjoncture communautaire en 1963

L'aperçu que je vous ai donné des prévisions relatives à l'évolution économique dans les divers pays membres vous aura déjà permis de conclure que la croissance de la demande intérieure de la Communauté sera encore importante en 1963. Au total, on doit néanmoins s'attendre à un léger affaiblissement de cette expansion. Tel sera le cas, en particulier, des investissements fixes des entreprises. En effet, même si

certains des facteurs défavorables qui ont déterminé le ralentissement de leur croissance en 1962 perdraient quelque peu de leur importance en 1963, par exemple si l'évolution des marges bénéficiaires était relativement plus favorable que l'année précédente, une telle évolution ne permettrait pas encore de conclure à un renforcement de la propension à investir. En revanche, si les conditions climatiques étaient normales, une assez forte augmentation de l'ensemble des investissements sous forme de construction se manifesterait, qui compenserait en partie le fléchissement de la croissance des investissements en biens d'équipement. Au total, l'accroissement de la formation brute de capital fixe pourrait atteindre ainsi à peu près 5 % en termes réels, soit un taux de croissance légèrement inférieur à celui de 1962.

Les dépenses de consommation continueront de progresser vigoureusement en 1963, et seront encore le facteur déterminant de l'expansion de l'activité économique. D'une part, la consommation privée se développera sensiblement, bien que là aussi, il y ait lieu de s'attendre à un très léger ralentissement. La masse salariale et l'ensemble des revenus augmenteront vraisemblablement à un rythme moins élevé qu'en 1962. Mais, avec la modération attendue de la hausse des prix, le taux de croissance de la consommation privée en termes réels, ne baissera que légèrement; il pourrait être d'un peu moins de 5 %, au lieu de 5,2 % en 1962. D'autre part, les dépenses de consommation publique continueront de croître, même si, dans certains pays, leur progression doit être un peu plus faible qu'en 1962.

Compte tenu de ces perspectives d'évolution de la demande globale, mais aussi du ralentissement probable du développement des importations en provenance des pays tiers, l'accroissement du produit brut global de la Communauté, en 1963, pourrait atteindre près de 4,5 % en volume, soit à peu près autant qu'en 1962. En égard aux perspectives relatives à la conjoncture mondiale que j'ai évoquées devant vous, je crois que nous pouvons considérer cette prévision comme satisfaisante. Si elle se réalisait, elle coïnciderait à peu près avec le taux de croissance moyen que nous pouvons espérer atteindre au cours de la présente décennie.

.../...

Prévisions pour les différentes industries

Quant à la production industrielle de la Communauté, elle pourrait augmenter de 5 % environ, au lieu de 6 % en 1962. Comme en 1962, l'évolution dans les divers secteurs de l'industrie sera encore assez diversifiée. La poursuite d'une expansion vigoureuse de la consommation des ménages nous permet d'espérer que, d'une manière générale, les industries productrices de biens de consommation bénéficieront, comme l'année précédente, d'une sensible expansion du marché intérieur. Conformément aux tendances observées à plus long terme, celle-ci stimulera surtout la production de biens de consommation durables. C'est ainsi, par exemple, que la production de voitures particulières et commerciales, qui s'est accrue de 16 % environ dans l'ensemble de la Communauté en 1962, connaîtra vraisemblablement encore une expansion très importante. De même, dans la plupart des pays de la Communauté, certaines branches de l'industrie électrotechnique verront de nouveaux leurs ventes sur le marché intérieur se développer de manière sensible. Les autres industries de biens de consommation - notamment les industries textiles et du vêtement, du cuir et des chaussures - peuvent également recevoir des impulsions appréciables en provenance des marchés de la Communauté, quoique moins vives que dans les secteurs que je viens de citer. On peut également s'attendre à ce que le climat économique général soit favorable, en 1963, à de nouveaux et importants progrès de l'industrie chimique et de l'industrie pétrolière, dont l'importance relative dans la production industrielle globale ne cesse de croître d'année en année.

En revanche, le ralentissement du flot de commandes en biens d'équipement, observé depuis plus d'un an dans plusieurs pays membres, et qui a déjà réduit, en 1962, la croissance de la production dans l'industrie mécanique et, dans une moindre mesure, dans l'industrie électrotechnique, devrait se faire sentir davantage en 1963. Il n'est cependant pas d'une ampleur telle que, compte tenu des commandes en carnet, la production risque de diminuer par rapport à 1962.

L'évolution de la production des industries de transformation ne permet pas de prévoir une progression notable de l'activité dans les industries des matières premières et des produits demi-finis. D'une manière

générale, leur situation ne sera pas sensiblement différente de celle qui avait été constatée en 1962. Selon toute probabilité, dans la sidérurgie, la production diminuera légèrement; la consommation d'acier, dans la Communauté, continuera, il est vrai, de progresser mais les autres éléments de la demande, en particulier les exportations vers les pays tiers auront tendance à se réduire.

Compte tenu, notamment du phénomène de substitution entre les diverses sources d'énergie, l'extraction de charbon pourrait encore diminuer légèrement.

Emploi.

Bien qu'il soit difficile d'établir des prévisions concernant l'emploi, on peut, me semble-t-il, affirmer que, compte tenu de l'expansion économique attendue pour 1963, celui-ci continuera, d'une manière générale, de progresser. Etant donné les divergences de l'évolution démographique, les marchés du travail des divers pays ne réagiront pas de la même manière à cette expansion. Ainsi, la République fédérale d'Allemagne, où l'apport résultant de l'augmentation naturelle de la population active sera très faible, devra encore recourir, dans une mesure appréciable, à l'immigration de travailleurs étrangers. La France, par contre, qui bénéficie d'une expansion démographique plus forte, où les repatriements d'Algérie ainsi que la réduction de la durée du service militaire jouent également un rôle non négligeable, assistera sans doute à une détente sur la marché de l'emploi. Une évolution analogue, bien que moins prononcée, pourrait se manifester aux Pays-Bas. En Belgique, le niveau de l'emploi demeurera élevé, tandis qu'en Italie le chômage - qui est essentiellement structurel - continuera vraisemblablement de diminuer, bien que dans une mesure moins forte qu'en 1962.

Echanges

L'expansion de la demande intérieure de la Communauté demeurant sensible, les importations en provenance des pays tiers continueront de s'accroître. Leur progression risque cependant d'être moins importante qu'en 1962, par suite essentiellement d'un ralentissement des achats de

de produits agricoles, les résultats des dernières récoltes ayant été, dans l'ensemble, relativement plus favorables qu'en 1961.

Néanmoins, eu égard à la faible expansion attendue des exportations, il paraît normal d'espérer une nouvelle détérioration de la balance commerciale de la Communauté; celle-ci ne devrait toutefois pas être aussi sensible qu'en 1962. En toute hypothèse, la balance des paiements courants se soldera sans doute encore par un excédent assez important, ce qui signifie que les pays de la Communauté continueront à disposer d'une marge de manœuvre importante pour permettre une expansion rapide de leur activité économique, sans avoir à craindre des difficultés en matière de paiements extérieurs.

Quant aux échanges intracommunautaires, ils devraient encore se développer plus fortement que le commerce avec les pays tiers.

III - PROBLEMES PARTICULIERS

Je voudrais maintenant dire quelques mots au sujet de deux groupes de problèmes qui, non seulement se sont posés en 1962, mais qui s'étaient déjà présentés au cours des années précédentes et qui devront encore retenir notre attention en 1963 : la hausse des prix et des coûts de production, liée à la pression sur les marges de profit et aux répercussions de celle-ci sur les investissements : l'équilibre des paiements internationaux.

1°/ - la hausse des prix

Nous avons pu constater que la hausse des prix à la consommation, qui avait été lente jusqu'au milieu de 1961 mais s'était accélérée depuis lors dans tous les pays membres, quoique d'une façon moins marquée en Belgique et au Luxembourg, s'est poursuivie en 1962, elle a généralement persisté jusqu'à la fin de l'été de 1962, mais a été suivie d'un mouvement de repli, sauf en France et en Italie. Cependant, les prix de détail des produits industriels ont montré une augmentation ininterrompue. Il en a été de même en ce qui concerne le coût des services, qui a progressé plus vite que le niveau moyen des prix à la consommation, pour la raison évidente que l'amélioration de la productivité est relativement moins rapide dans ce secteur, alors que la part des salaires y est comparativement plus élevée et l'augmentation des charges salariales à peu près aussi élevée que dans d'autres branches d'activité. En outre, le niveau moyen du coût des services est influencé, dans plusieurs pays membres, par des relèvements réguliers des loyers réglementés, qui ne sont pas directement liés à la conjoncture.

D'une manière générale, la demande a joué, à cet égard, un rôle moins important que l'année précédente, et il en sera vraisemblablement de même au cours de cette année. En revanche, l'accroissement des coûts de production, par unité produite, a persisté. La progression des charges salariales unitaires a cependant eu tendance à se ralentir dans le courant de l'année 1962. D'une part, les majorations de salaires sont devenues un peu moins sensibles, dans plusieurs pays membres, en raison notamment d'une légère détente sur le marché de l'emploi et d'un ralentissement de l'expansion de la demande. D'autre part, il semble que, du

moins dans l'industrie, l'accroissement de la productivité se soit de nouveau accéléré depuis peu. Cette évolution est la conséquence de l'augmentation sensible des investissements de rationalisation effectués au cours des récentes années, effets qui ne se sont faits sentir qu'à partir du moment où le ralentissement de l'expansion de la production est devenu suffisamment certain pour inciter les entreprises à modérer leur recrutement de main-d'œuvre :

Ces tendances devraient se maintenir en 1963 où, d'une part, les majorations de salaires seront vraisemblablement un peu moins élevées, dans l'ensemble, qu'en 1962, et où, d'autre part, l'augmentation de la productivité pourrait encore s'accélérer. Pareille évolution aurait probablement un effet modérateur sur les prix. Elle constitue d'ailleurs un élément favorable en ce qui concerne l'évolution des profits, qui est elle-même influencée dans un sens positif, non seulement par l'augmentation des prix de vente dont j'ai parlé, mais encore temporairement par la baisse des cours des matières premières, qui s'est poursuivie pendant la première partie de 1962, et par une atténuation relative de la charge fiscale résultant du délai de perception de certains impôts directs. Un des facteurs négatifs influençant les projets d'investissements des entreprises semble ainsi en voie de perdre de son importance.

2°/ - L'équilibre des paiements internationaux

En ce qui concerne le deuxième problème, celui des paiements internationaux, le fait le plus notable de l'année 1962 a été le maintien de la tendance vers un meilleur équilibre. En effet, d'une manière générale, les excédents des pays, dont les réserves ont régulièrement augmenté depuis plusieurs années, se sont réduits, de même que les pressions sur les réserves des pays déficitaires. Ce phénomène a été particulièrement marqué en ce qui concerne les pays de la CEE, d'une part, et les Etats-Unis, d'autre part.

.../...

C'est ainsi que les premiers, après avoir ensemble augmenté leurs réserves officielles en 1961 de plus d'un milliard de dollars (leurs gains avaient été encore plus élevés antérieurement), n'ont vu croître celles-ci que d'environ 580 millions de dollars au cours de l'année 1962.

D'autre part, les Etats-Unis, dont les déficits s'étaient constamment situés entre 3 et 4 milliards de dollars par an entre 1958 et 1960, ont vu leur déficit de 1961 se réduire à 2,4 milliards. Celui de 1962 atteindra environ 2 milliards. On ne peut dire que cette situation soit satisfaisante ; elle représente cependant une certaine amélioration.

Cette tendance vers un déséquilibre moins grand des paiements internationaux résulte de diverses mesures prises par les pouvoirs publics de deux côtés de l'Atlantique et du jeu des forces du marché.

Du côté des Etats-Unis, on lie de plus en plus l'aide aux pays de l'étranger à la fourniture de marchandises et de services américains. 70 % environ du total de ces aides (4 milliards en 1961) est aujourd'hui dépensée aux Etats-Unis mêmes par les bénéficiaires.

Du côté européen, divers gouvernements (la République fédérale d'Allemagne, la France et l'Italie) ont opéré des remboursements de dettes par anticipation se montant à plus de 700 millions en 1961 et à 600 millions en 1962. De même, certains d'entre eux ont conclu des arrangements avec le gouvernement américain en vertu desquels une part importante des 2 milliards de dollars, que celui-ci dépense chaque année en Europe à titre militaire, sera compensée par des achats de matériel américain. Ceux-ci représenteront en 1963 environ les deux tiers des dépenses militaires américaines en Europe.

On voit ainsi que la charge pour la balance des paiements américains, tant de l'aide à l'étranger que des dépenses militaires en Europe, tend à s'alléger sensiblement.

Mais il s'agit là de mesures temporaires, prises en vue d'améliorer une situation critique. Plus importante pour l'avenir d'un meilleur équilibre des paiements internationaux est l'évolution de la situation et des politiques économiques, financières et monétaires des deux côtés de l'Atlantique. Je parlerai successivement des échanges de marchandises, des exportations de capitaux à long terme et des mouvements de capitaux à court terme.

Le rythme de l'expansion économique des pays de la CEE, beaucoup plus élevé que dans la plupart des autres régions industrialisées, a eu notamment pour résultat une augmentation considérable de leurs importations. La CEE s'est révélée être un débouché d'importance capitale pour les Etats-Unis. En 1960 et 1961, elle a absorbé de 30 à 35 % de l'accroissement des exportations américaines.

Depuis 1959, la position concurrentielle des Etats-Unis, par rapport à l'Europe, s'est fortement améliorée, par suite de la hausse considérable des coûts de production en Europe, alors que ceux-ci demeuraient à peu près stables aux Etats-Unis. La réévaluation du mark et celle du florin en 1961 ont eu des effets allant dans le même sens.

Je pense qu'en 1963, cette évolution devrait se poursuivre. Selon toute vraisemblance, les coûts de production resteront nettement plus stables aux Etats-Unis qu'en Europe.

Si les échanges de marchandises jouent un rôle capital dans les relations de paiements à travers l'Atlantique, les mouvements de capitaux privés y occupent également une place considérable.

Les sorties croissantes de capitaux privés à long terme ont constitué, au cours des dernières années, un des éléments importants de la détérioration de la balance des paiements des Etats-Unis. Mais l'évolution récente de certaines de leurs composantes (les investissements directs en particulier) semble annoncer un ralentissement de ce mouvement.

Les changements qui se sont produits en Europe dans les coûts de production et les marges bénéficiaires font que l'écart, qui existait entre le rendement des investissements d'un côté et de l'autre de l'Atlantique, a diminué.

Ce rapprochement devrait être accentué du fait que les Etats-Unis ne cherchent pas la solution de leurs difficultés de balance des paiements dans une politique de déflation, mais bien au contraire dans une politique délibérée d'expansion. L'administration du Président Kennedy s'est attaquée avec énergie à ce problème fondamental : des mesures ont déjà été prises dans divers domaines afin de le résoudre, d'autres encore, plus importantes (une réforme fiscale, comportant d'importantes réductions d'impôts, par exemple) sont en préparation.

Certes, dans une telle hypothèse, les importations aux Etats-Unis pourraient augmenter quelque peu, mais les exportations devraient se maintenir à leur niveau actuel et même peut-être s'accroître. L'autre part, l'expansion offrira aux capitaux américains et étrangers de plus grandes possibilités d'investissements à l'intérieur, surtout dans l'hypothèse où serait suivie une politique de taux d'intérêts tenant compte des problèmes posés par la mobilité particulière des capitaux à court terme.

Enfin, il convient d'ajouter que les revenus provenant des investissements privés à l'étranger ont augmenté d'une façon constante et fort importante au cours de ces dernières années. Pendant la dernière année (1961), pour laquelle des renseignements complets sont disponibles, l'ensemble de ces revenus (en provenance du monde entier) s'est révélé de beaucoup supérieur (3,3 milliards) aux sorties brutes de capitaux à long-terme (2,5 milliards).

Les mouvements de capitaux à court terme, par contre, continuent à constituer un point extrêmement fragile de la situation extérieure des Etats-Unis. Etant donné le caractère parfois irrationnel de

ces mouvements, il serait hasardeux de faire des prédictions à leur égard. Toutefois, on peut faire remarquer que certains des éléments qui les ont favorisés ont aujourd'hui disparu. En effet, d'une part, le temps des incertitudes en ce qui concerne les ajustements de taux de change des monnaies européennes est révolu ; d'autre part, l'écart des taux d'intérêt entre l'Europe et les Etats-Unis, considérable à certains moments du passé, s'est aujourd'hui sensiblement réduit. Dans cinq pays de la CEE (l'UEBL, la France, l'Italie et les Pays-Bas), le taux d'escompte est aujourd'hui de 3,5 %, en Allemagne, il est de 3 %. Aux Etats-Unis, il est également de 3 %. Certes, ces taux ne sont pas les mêmes que ceux du marché monétaire, et les écarts d'intérêt sur les marchés financiers demeurent notables. Mais la tendance est nette. Sans doute convient-il d'y voir, ainsi que dans un ensemble d'actions concertées des autorités monétaires européennes et américaines, l'indice d'un progrès substantiel dans la coordination des politiques monétaires, qui faisant si notablement défaut il y a deux ou trois ans.

En conclusion de ces considérations, je pense que l'espoir d'un meilleur équilibre des paiements internationaux se trouve renforcé.

Après l'analyse des perspectives économiques pour 1963, je voudrais dire maintenant quelques mots au sujet de la mise en oeuvre d'une politique conjoncturelle adaptée à ces prévisions.

IV - POLITIQUE CONJONCTURELLE

Il convient tout d'abord de faire le point en ce qui concerne l'action entreprise par la Commission, en collaboration avec les Gouvernements des Etats membres, pour renforcer la coordination des politiques de conjoncture et améliorer les analyses et les prévisions conjoncturelles.

Budgets économiques

Ainsi que je vous l'avais annoncé en janvier 1962, le Comité de Politique conjoncturelle avait recommandé, sur proposition de la Commission, l'établissement régulier d'un budget économique pour chaque pays de la Communauté, sous forme de prévisions économiques accompagnées d'un exposé sur la politique économique qui devait être suivie pour aboutir aux résultats visés.

Après avoir mis au point, avec la collaboration d'un groupe d'experts, un schéma de présentation des informations ainsi demandées, le Comité a arrêté un calendrier prévoyant la communication aux services de la Commission, au début du mois de novembre, d'un budget économique pour l'année à venir et, au mois d'avril suivant, d'un budget économique révisé.

La première phase de ces travaux n'a pu cependant se dérouler conformément aux dispositions qui avaient été prises. En effet, les autorités allemandes n'ont pas été en mesure de faire parvenir les tableaux prévisionnels à la Commission avant la fin de décembre 1962. En outre, plusieurs pays ont transmis des informations incomplètes, de sorte qu'il n'a pas encore été possible d'établir une synthèse au niveau de la Communauté pour plusieurs éléments importants des prévisions économiques. Enfin, la plupart des gouvernements n'ont pas fourni, en temps utile, les explications demandées au sujet de la politique économique envisagée pour 1963. Dans ces conditions, ces

premiers travaux relatifs aux budgets économiques sont demeurées assez incomplets et se sont révélés d'une utilité restreinte, le calendrier n'ayant pas été respecté.

Je suis néanmoins persuadé que ces difficultés, presque inévitables lors de la mise en route de travaux de ce genre, seront bientôt surmontées et que les gouvernements tiendront à apporter leur plein concours à une activité qui ne peut que les aider à mieux conduire leur politique économique nationale et à remplir leurs obligations en matière de coordination des politiques conjoncturelles inscrites au Traité de Rome. J'espère que non seulement la confrontation des prévisions et des politiques de conjoncture pourra ainsi avoir lieu dans de meilleures conditions, mais qu'elle pourra être étendue et perfectionnée.

Enquêtes de conjoncture

D'autre part, la mise au point d'un système harmonisé d'enquête de conjoncture auprès des chefs d'entreprise, à l'échelle de la Communauté, dont je vous avais également annoncé la création en janvier de l'année dernière, a été réalisée conformément à nos prévisions. Commencée en avril 1962, cette enquête, qui utilise des définitions uniformes pour les pays participants - c'est-à-dire tous les pays membres, à l'exception des Pays-Bas où, jusqu'à présent, les entreprises industrielles n'ont pas voulu nous prêter leur concours - fournit chaque mois des informations sur le sens d'évolution d'un certain nombre de variables essentielles, à savoir les commandes totales ainsi que celles en provenance de l'étranger, les stocks de produits finis, la production et les prix de vente. En outre, tous les quatre mois, une sixième question est posée au sujet de l'utilisation des moyens de production.

Les premiers résultats de cette enquête répondent pleinement à notre attente. Leur interprétation est cependant encore délicate, l'absence de séries suffisamment longues interdisant toute référence à des situations précises enregistrées dans le passé.

L'enquête sera d'ailleurs perfectionnée au cours de l'année qui vient de commencer, notamment par l'adoption d'une classification plus détaillée et mieux adaptée aux besoins des principaux utilisateurs. Cette classification améliorée permettra, en outre, de regrouper les résultats par principales catégories de produits, à savoir biens de consommation, biens d'investissement et produits intermédiaires.

L'enquête sera étendue à l'emploi, qui fera l'objet d'une question supplémentaire aux mois de mai et octobre. L'harmonisation des enquêtes de conjoncture sur les investissements, existant dans la plupart des pays membres, est également inscrite au programme de nos travaux. Elle nous renseignera mieux au sujet des intentions des chefs d'entreprise - actuellement assez mal connues au niveau de la Communauté.

Action conjoncturelle

Je passerai maintenant aux actions concrètes à entreprendre dans le domaine de la politique conjoncturelle en 1963, considérées du point de vue de la Communauté dans son ensemble. Les conclusions dont jo vais vous faire part sont d'ailleurs valables pour la plupart des pays membres pris individuellement.

La tâche la plus importante, au moins dans l'avenir immédiat, compte tenu du dynamisme dont continue à faire preuve la demande globale, est la stabilisation des prix, ou au moins un ralentissement très marqué de la hausse.

Comme je vous l'ai dit, les perspectives apparaissent à cet égard plus favorables qu'il y a un an. Cela ne signifie cependant pas que le problème de la hausse des prix à la consommation ne continuera pas de se poser, en 1963, d'autant plus que, par suite d'un hiver très rigoureux, les prix de certains produits alimentaires ont déjà accusé une augmentation sensible quoique vraisemblablement passagère. Les circonstances me paraissent appropriées pour continuer nos efforts en vue de combattre plus efficacement le phénomène que l'on qualifie d'"inflation rampante" et qui caractérise, depuis la fin de la guerre, l'économie de la plupart des pays du monde libre.

Bien qu'à cet égard, le succès de nos efforts ne dépende pas de l'application d'un remède unique et simple, mais bien davantage de la convergence des actions entreprises dans tous les domaines de la politique économique et sociale, les discussions et études menées aussi bien dans la Communauté qu'en dehors de celle-ci, font ressortir que, dans une économie de marché visant au plein emploi et à une expansion vigoureuse et régulière, la poursuite d'une politique concertée des revenus en constitue une condition essentielle.

Une telle politique implique que les pouvoirs publics s'efforcent, par les moyens appropriés, d'obtenir que le comportement des partenaires dans les négociations de salaires, les décisions des entreprises en matière de prix et, d'une manière générale, les décisions importantes, privées ou publiques, qui influent sur la répartition des revenus, soient coordonnés avec les objectifs de la politique économique générale des pays membres et de la Communauté. Cela suppose, en particulier, que les gouvernements créent ou améliorent le cadre institutionnel qui permettrait de confronter les revendications des différents groupes sociaux, sur la base de données objectives fournies notamment dans le cadre des budgets économiques.

La position confortable, dont les pays de la Communauté jouiront encore en 1963 dans le domaine des finances extérieures, leur permettra d'ailleurs de continuer à prendre, pour freiner les hausses de prix, des mesures visant à agir dans le sens d'un accroissement de l'offre. Je pense ici, en particulier, à l'abaissement anticipé du tarif douanier appliqué vis-à-vis des autres pays membres, aux réductions d'impôts de consommation ayant un effet analogue aux droits de douane, ainsi qu'à la poursuite d'une politique commerciale libérale à l'égard des pays tiers, bien entendu sur une base de reciprocité.

De même, doivent être maintenus et renforcés les efforts déployés pour accélérer la formation professionnelle, accroître la mobilité de la main-d'œuvre et encourager l'orientation des investissements vers les régions disposant de réserves de main-d'œuvre. Enfin, la politique de concurrence, doit être menée avec vigueur pour empêcher des majorations de prix injustifiées, provoquer des baisses là où elles sont possibles et assurer une utilisation rationnelle des ressources productives de la Communauté.

Compte tenu des tendances au ralentissement de l'expansion de la demande, je suis d'avis qu'il ne serait pas indiqué de recourir à des mesures de freinage de celle-ci, sauf, peut-être, dans des cas exceptionnels, où le déséquilibre existant sur certains marchés rend une telle intervention absolument indispensable. Tel pourrait être le cas notamment pour le secteur de la construction dans certains pays membres, notamment en République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas.

Le maintien d'un taux de croissance économique élevé est et doit demeurer le principal objectif de la politique de conjoncture de la Communauté.

A cet égard, si je suis d'avis que les perspectives d'expansion pour l'année en cours sont encore favorables, je pense également que nous ne pourrons maintenir longtemps une croissance économique suffisamment rapide, si l'essor de la production continue à dépendre essentiellement, comme aujourd'hui, de la consommation, du logement et des investissements d'infrastructure, alors que la progression des investissements directement productifs a tendance à s'arrêter.

Comme je vous l'ai signalé, certains facteurs, qui exerçaient, depuis un certain temps déjà, une influence négative sur l'évolution de ces investissements, ont perdu de leur force.

Nous n'en devons pas moins continuer à surveiller attentivement la situation et créer des conditions aussi favorables que possible pour ces investissements, notamment en ce qui concerne leur financement. A cet égard, il s'agira surtout de prévenir l'apparition de tensions, même momentanées, sur les marchés monétaires et financiers, qui pourraient résulter, par exemple, de l'évolution de la balance des paiements ou des opérations budgétaires et financières des pouvoirs publics.

Pour que la croissance économique puisse se poursuivre à un rythme élevé, il faut également que les gouvernements soient suffisamment armés pour être en mesure de prendre, en toute circonstance, les mesures qui s'imposent. Il s'agit ici de précautions à prendre pour améliorer les conditions dans lesquelles la politique conjoncturelle se décide et s'exécute. De telles réformes sont plus faciles lorsque les perspectives économiques générales sont satisfaisantes, comme c'est le cas aujourd'hui.

.../...

C'est dans cet esprit que la Commission a adressé des recommandations aux gouvernements des Etats membres pour qu'une action rapide et efficace soit possible si la croissance économique devait s'affaiblir d'une façon trop marquée ou si une récession venait à se produire.

Ces recommandations sont fondées, en grande partie, sur les résultats des études menées par le Comité de Politique conjoncturelle, en étroite collaboration avec le Comité monétaire.

Elles comportent des propositions concrètes quant à l'amélioration des instruments de la politique monétaire et budgétaire ainsi que de la politique des investissements, des prix et des revenus, de manière à leur donner la souplesse et l'efficacité indispensables.

En outre, la Commission a insisté tout particulièrement sur l'opportunité :

- d'assurer une coordination plus étroite des politiques économiques poursuivies dans chaque pays par les diverses instances responsables ;
- de réduire les délais de préparation, d'approbation et de mise en œuvre des mesures de politique conjoncturelle ;
- de fonder les décisions de politique économique sur des analyses conjoncturelles détaillées et sur des prévisions économiques globales à court terme, permettant de prévoir à temps les retournements de conjoncture.

Les recommandations en question ont été communiquées à votre Commission Economique et Financière.

Une fois de plus, afin d'éviter tout malentendu, je tiens à préciser que le but de ces recommandations n'est pas du tout de parer au danger d'une récession déjà prévisible : il s'agit uniquement de mettre les pays de la Communauté, et la Communauté elle-même, en mesure de faire face à toute éventualité, grâce à la mise au point d'un dispositif rapide et efficace.

.../...

Il est bien évident cependant que pour atteindre les objectifs de politique économique inscrite au Traité de Rome, il ne peut suffire de prévenir et de combattre les déséquilibres, au fur et à mesure qu'ils surgissent ou même deviennent prévisibles. Aussi, la Commission a-t-elle, dans son programme d'action pour la deuxième étape, défini les principes généraux d'une "programmation économique", visant à tracer, dans une vue à plus long terme, le cours désirable et possible du développement économique de la Communauté. Non seulement les actions de politique conjoncturelle pourront ainsi se conformer à des prévisions portant sur un plus grand nombre d'années, mais l'ensemble de la politique économique deviendra plus efficace, grâce à une meilleure connaissance de tous ses effets. Enfin, dans la mesure où la "programmation" économique permettra d'éviter des divergences dans le développement des économies des pays membres, la mise en œuvre d'une politique conjoncturelle communautaire s'en trouvera elle-même facilitée.

Voilà, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, ce que la Commission croit devoir proposer pour éviter à la fois l'écueil de la hausse des prix et celui d'un affaiblissement trop prononcé de notre activité économique. Considérant les forces d'expansion qui sont à l'œuvre dans nos pays, ainsi que la conscience plus aiguë que les autorités nationales et communautaires ont prise de leurs possibilités et de leurs devoirs, exprimant ma confiance quant à la mise en œuvre d'une politique conjoncturelle active dans les principaux pays situés hors de la Communauté, je crois que la réalisation des prévisions généralement optimistes dont je vous ai fait part ne devrait pas être hors de notre portée.

PP/500/63

Brussels, February 1, 1963
IP (63) 25 -E

Embargo: February 4, 1963, 17 hrs.

PRESS RELEASE

Summary of M. Robert Marjolin's speech in the European Parliament on February 4, 1963: "The economic situation in the European Economic Community in 1962 and the outlook for 1963."

Dealing first with 1962, M. Marjolin described the satisfactory results obtained in most of the member countries during the year. According to the latest estimates, the gross national product in terms of volume had increased roughly 5.5% in Italy, 5% in France, 4% in Federal Germany, 3.5% in Belgium and 2.5% in the Netherlands. Only in the Grand Duchy of Luxembourg, it would seem, had there been a slight decline, mainly due to the rather unfavourable conditions in iron and steel. All in all the growth in the gross Community product was about 4.5%, as against 5.2% in 1961.

However, as he had predicted in his speech of January 1961, the expansion of overall demand in the Community had been slightly less buoyant than in 1961. Exports to non-member countries, which had only advanced by 1% to 2% in value and volume, reflected this trend. The slackening of the rate of growth of world economic activity during the year was largely to blame for this. Again, 1962 had seen a decline in firms' propensity to invest. Total gross fixed asset formation, including investment by public authorities (which had again increased substantially in 1962) seemed to have expanded in the Community by roughly 5.5% after a 9% leap forward of over 9% in 1961. Household consumption had also advanced a little less briskly than in 1961, though it was still very clearly rising: about 5.4% by volume for the whole Community (1961: 6.2%).

While trade between the member countries had developed at much the same pace as in 1961, roughly 13% to 14% as compared with 15%, imports from non-member countries had shown a year-to-year growth of 9% as against 5% for 1961. The Community's trade balance had deteriorated by about \$ 1,300 million. The fact that the reserves of the Community's official monetary institutions were up by only about \$ 580 million in 1962 instead of \$ 1,200 million in 1961 was partly a consequence of this trend.

Forecasts for 1963 worked out by the EEC Commission indicated that business activity would go on expanding at a satisfactory pace. They predicted GNP growth rates of 5.5% to 6% in Italy, 5% in France, 4% in the Netherlands, 3.5% to 4% in Federal Germany and 3% in Belgium. For the Community as a whole, an increase of about 4.5%, or the same as in 1962, could be expected.

M. Marjolin pointed out that these forecasts were based on the assumption that there will be no recession in any important third countries. In this respect, he was confident that such countries would apply economic policy measures that would allow further expansion to continue. Fears expressed in the autumn as to the imminence of a recession in the United States, he said, had proved groundless, as was confirmed by business returns for the last quarter. Moreover, the United States Administration's budgetary and tax policies made it reasonable to hope that the American

economy would continue to expand in 1963. However, trends in the purchasing power of the developing countries were only one among several factors suggesting that world economic activity would not improve enough for any marked rise in the Community's exports to non-member countries.

On the subject of demand within the Community, he said it was public spending and private consumers' consumption - the latter was expected to increase by slightly less than 5% in volume - that would constitute the mainspring of growth in 1963. The upward trend of capital investment by enterprises would tend to slacken further. On the other hand, construction investment would make better progress than in 1962; the total increase in gross fixed capital formation would probably again be 5%, or slightly down on the rate recorded for 1961.

On the labour markets there would once more be a rise in the number of persons employed; the unemployment figures, which had already sunk to a very low level in almost all the member countries in 1962, would go on falling in Italy; the national growth of the population in the Netherlands and in France might lead to slightly easier conditions, a further factor in France being repatriation from Algeria and the shortening of national service.

An increase in imports from non-member countries could be expected; in all likelihood, however, it would be smaller than last year because of reduced purchases of farm produce following a better harvest in 1962. The Community's trade gap would probably widen, though not excessively.

M. Marjolin then dealt with the main problems posed by cyclical trends in 1962. These problems would persist into 1963, though in less acute form. The rise in consumer prices which had been, partly for fortuitous reasons, fairly substantial in 1962, would flatten out in 1963, notably because of keener competition on the internal market. The effect of higher production costs would again be felt, but the tendency towards more moderate pay-rises and more rapid gains in productivity might be expected to continue. All this would ease the pressure on prices in certain member countries and thus enhance profit margins in industry; this would mean that one of the factors which had held investment back in recent years would dwindle in importance. None the less, the Governments should do everything possible to encourage a faster rate of directly productive investment in the not too distant future.

M. Marjolin also observed that in 1962, as in 1961, the international payments situation made for greater equilibrium, particularly in the Community and in the United States. As far as trade was concerned, this development apparently stemmed from the strengthening of the United States' competitive position vis-à-vis the industrial countries of Europe. Moreover, the strong flow of long-term export capital which set in in the United States in recent years, seemed to have reached a peak in 1960 and was now on the ebb. The improved co-ordination of monetary policies on either side of the Atlantic had prevented undesirable movement of short-term capital. Official measures in the United States to encourage expansion should not have unfavourable effects on its overall balance of payments in 1963, particularly in view of the fact that a policy of this kind should slow down the outflow of American capital.

In his concluding remarks, M. Marjolin indicated the steps he thought should be taken in the field of short-term economic policy, and outlined what the Commission had recently been doing: drawing up economic budgets for each member country; organizing business surveys on the basis of agreed definitions; studying the instruments of current trend policy and formulating recommendations to Governments concerning their use; and attempting to define a system of longer-term programming into which short-term action should be fitted.

As regards the line of policy to be followed in 1963, Governments should maintain their efforts to secure for all sections of the population a fair share in the fruits of expansion - provided that this did not clash with the general objectives of economic policy. Though it was true that the upward price trend was tending to level off, it was also true that the danger of cost-inflation had not been averted; a converted incomes policy would be required if the problem were to be satisfactorily solved. On this last point, M. Marjolin also mentioned that the authorities still had plenty of regulators at their disposal for improving the structure and volume of market supply: by way of import measures, regional development, vocational training, and the application of the rules governing competition. On the other hand he felt that, barring exceptional cases, it would, at the present juncture be inadvisable to damp down the development of demand, thus running a needless risk of jeopardizing expansion - which must remain the essential aim of economic policy.